



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
QUATRIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE COORDINATION DE LA
MISE EN OEUVRE DES SYSTEMES CNS/ATM DANS LA REGION AFI
(CNS/ATM/IC/SG/4)
(Dakar, 10-14 mars 2003)

**Point 4 de l'ordre du jour : Examen des rapports des Groupes de coordination
de la mise en œuvre et état de mise en œuvre du Plan
des systèmes CNS/ATM dans la Région AFI**

Rapport de la deuxième réunion de l'AR-8 ICG

(Note du Secrétariat)

Sommaire

Le rapport de la deuxième réunion de l'AR-8 ICG est
présenté au Sous-Groupe CNS/ATM

La suite à donner est indiquée au paragraphe 3

1. Introduction

1.1 L'AR-8 ICG a tenu sa deuxième réunion à Lusaka du 30 janvier au 1er février 2002, sous les auspices de l'Administration zambienne.

2. Résumé des débats et conclusions

2.1 Point 1 de l'ordre du jour : Suivi de la première réunion de l'AR-8 ICG

La réunion a examiné l'état d'application des conclusions et décisions prises par l'AR-8 ICG à sa première réunion. La Conclusion suivante a été formulée :

Conclusion 2/1 : Application des Conclusions de la première réunion de l'AR-8 ICG

Que les Etats concernés mettent en œuvre, de préférence d'ici le 28 novembre 2002, les Conclusions 1/2, 1/5 et 1/7 de la première réunion de l'AR-8 ICG reproduites à l'Appendice B au présent rapport.

La Conclusion 1/2 traitait de la mise en œuvre du circuit du RSFTA Brazzaville/Johannesburg. La mise en œuvre s'est achevée en octobre 2002.

La Conclusion 1/5 concernait la mise en œuvre des routes ATS. Les routes les plus importantes sont la RNAV UM 731 et l'UM 998, que l'Angola et le Botswana n'ont toujours pas mises en œuvre.

La Conclusion 1/7 traitait de la mise en œuvre du service de contrôle de la circulation aérienne dans un rayon de 150 NM aux abords des aéroports internationaux. Ces services n'ont toujours pas été mis en œuvre en Angola (Huambo, Luanda) et en Namibie (Windhoek). La réunion a également noté qu'il fallait étendre la couverture VHF pour répondre aux besoins de la circulation en route en Angola, au Malawi et au Mozambique. L'Angola a élaboré un projet pour étendre sa couverture VHF ; toutefois, ce projet reste à exécuter. Le Malawi et le Mozambique ont identifié les sites VHF déportés qui restent à mettre en œuvre.

2.2 Point 2 de l'ordre du jour : Mise à jour du Plan des systèmes CNS/ATM pour l'AR-8

La réunion a revu le Plan des systèmes CNS/ATM. Il l'a légèrement modifié en supprimant les FIR de Bloemfontein, Durban et Port Elizabeth. Ces FIR ont été incluses dans les FIR de Cape Town et Johannesburg en tant que secteurs.

La réunion a noté que l'étude de faisabilité sur le Centre de contrôle de l'espace aérien supérieur de la SADC (UACC) avait été achevée. Le Sous-Comité du développement de l'infrastructure (CNS/ATM) de la SADC a recommandé que le Comité de l'aviation civile de la SADC se penche sur cette étude, étant entendu qu'une étude détaillée sur l'utilisation de l'espace aérien inférieur serait entreprise avant la mise en œuvre. Un financement a été obtenu pour réaliser cette étude.

2.3 Point 3 de l'ordre du jour : Elaboration d'un Plan d'urgence

La réunion a rappelé la Recommandation 5/2 de l'AFI/7 demandant, entre autres, que chaque Etat élabore un Plan d'urgence ATS qui pourrait être activé en cas de perturbation des services ATS et/ou des services d'appui connexes. Ces Plans doivent être soumis au Conseil pour approbation, par l'intermédiaire du Bureau régional.

La réunion a noté que la plupart des Etats n'avaient pas encore élaboré de Plans d'urgence et elle a formulé, à ce sujet, la Conclusion suivante :

Conclusion 2/2 : Plans d'urgence ATS

Que les Etats qui ne l'ont pas encore fait élaborent des Plans d'urgence ATS et les transmettent au Bureau régional pour que le Conseil les approuve.

2.4 Point 4 de l'ordre du jour : Insuffisances affectant la navigation aérienne

La réunion a revu et actualisé la liste des insuffisances dans la région. Elle a reformulé, à ce sujet, la Conclusion 1/9 de la précédente réunion AR-8 ICG comme suit :

Conclusion 2/3 : Elimination des insuffisances affectant la navigation aérienne

Que les Etats concernés prennent des mesures pour remédier aux insuffisances indiquées à l'Appendice D au présent rapport.

2.5 Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

L'ICG a convenu qu'à l'avenir elle tiendrait ses réunions juste avant ou juste après celles du Sous-Comité CNS/ATM de la SADC et au même lieu.

3. Suite à donner par la réunion

3.1 Le Sous-Comité CNS/ATM /IC est invité à :

- (a) Prendre note du rapport de la deuxième réunion de l'AR-8 ICG ;
- (b) Formuler les conclusions qu'elle pourrait juger nécessaires.

— FIN —